



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D20 - Commissions municipales et organismes extérieurs - Délégation et représentation des élus - Mise à jour

Date de convocation : 20 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Adjoint ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Bernard PRABONNAUD, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Patrice BOUCHET, Annabel TARIN, Gaëlle TANGUY, Serge HIREL, Yolande DUCOURNAU, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 6

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Médéric DIRAISON	donne pouvoir à	Jean MOUTARDE
Mathilde MAINGUENAUD	donne pouvoir à	Matthieu GUIHO
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Yolande DUCOURNAU
Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX	donne pouvoir à	Henoch CHAUVREAU

Excusés : 2

Nicole YATTOU
Jacques COCQUEREZ

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
sous le n° 017-211703475-20190926-
2019_09_D20-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 30 septembre 2019
Affiché le 30 septembre 2019

N° 20 - Commissions municipales et organismes extérieurs - Délégation et représentation des élus – Mise à jour

Rapporteur : Mme la Maire

Par délibérations du 16 avril 2014 modifiée ou complétée les 18 septembre 2014, 18 mars 2015 24 septembre 2015, 26 mai 2016, 15 décembre 2016 et 7 décembre 2017, le Conseil municipal a décidé la création et la constitution d'un certain nombre de commissions, ainsi que la désignation des élus appelés à siéger dans divers organismes extérieurs.

Suite à la démission de M. Michel JARNOUX le 9 septembre 2019, et au décès de Monsieur Daniel BARBARIN le 18 septembre 2019, il convient de les remplacer au sein des commissions et organismes extérieurs dont ils faisaient partie. En voici le détail :

COMMISSIONS MUNICIPALES

Affaires générales :

M. Bernard PRABONNAUD est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Les élus désignés pour siéger au sein de la Commission des Affaires générales seraient donc :

Myriam DEBARGE, Présidente

Patrice BOUCHET
Marylène JAUNEAU
Jean MOUTARDE
Bernard PRABONNAUD
Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Finances :

M. Serge HIREL est proposé pour remplacer M. Michel JARNOUX.

La composition de la Commission Finances serait ainsi arrêtée :

Matthieu GUIHO, Président

Jean MOUTARDE
Médéric DIRAISON
Cyril CHAPPET
Anthony MORIN
Serge HIREL
Henoah CHAUVREAU

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20190926-
2019_09_D20-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 30 septembre 2019

Affiché le 30 septembre 2019

Grands projets :

M. Serge HIREL est proposé pour remplacer M. Michel JARNOUX.

La composition de la Commission Grands projets serait ainsi arrêtée :

Cyril CHAPPET, Président

Jacques CARDET
Anne DELAUNAY
Matthieu GUIHO
Mathilde MAINGUENAUD
Jean MOUTARDE
Serge HIREL
Henoch CHAUVREAU

Réussite sportive :

M. Bernard PRABONNAUD est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

La composition de la Commission Réussite sportive serait ainsi arrêtée :

Philippe BARRIERE, Président

Marylène JAUNEAU
Natacha MICHEL
Anthony MORIN
Bernard PRABONNAUD
Henoch CHAUVREAU

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES OBLIGATOIRES**Commission communale pour l'accessibilité**

M. Bernard PRABONNAUD est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Les élus désignés pour siéger au sein de la Commission communale pour l'accessibilité seraient donc :

Françoise MESNARD, Présidente

Jacques CARDET
Myriam DEBARGE
Anne DELAUNAY
Marylène JAUNEAU
Natacha MICHEL

Jean MOUTARDE

Bernard PRABONNAUD
Gaëlle TANGUY
Nicole YATTOU
Antoine BORDAS
Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX

Commission d'appel d'offres (CAO)

Membres suppléants : **M. Philippe BARRIERE** est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Les élus désignés pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres seraient donc :

Titulaires

Françoise MESNARD, Présidente,

ou son représentant

Jean-Louis BORDESSOULES

Myriam DEBARGE

Jean MOUTARDE

Gérard SICAUD

Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Suppléants

Philippe BARRIERE

Jacques CARDET

Cyril CHAPPET

Matthieu GUIHO

Antoine BORDAS

Comité d'hygiène, de sécurité et des Conditions de travail (CHSCT)

Membres suppléants : **M. Bernard PRABONNAUD** est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Les élus désignés pour siéger au sein du Comité d'hygiène, de sécurité et des Conditions de travail seraient donc :

Titulaires

Mme la Maire

Myriam DEBARGE

Marylène JAUNEAU

Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Suppléants

Patrice BOUCHET

Jean MOUTARDE

Bernard PRABONNAUD

Henriette DIADIO-DASYLVA

Comité Technique (CT)

Membres suppléants : **M. Bernard PRABONNAUD** est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Les élus désignés pour siéger au sein du Comité Technique seraient donc :

Titulaires

Mme la Maire

Myriam DEBARGE

Marylène JAUNEAU

Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Suppléants

Patrice BOUCHET

Jean MOUTARDE

Bernard PRABONNAUD

Henriette DIADIO-DASYLVA

TÉLÉTRANSMIS AU

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20190926-
2019_09_D20-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 30 septembre 2019

Affiché le 30 septembre 2019

Délégation de service public (Commission en charge de l'examen des conventions de DSP)

Membres titulaires : **M. Bernard PRABONNAUD** est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Les élus désignés pour siéger au sein de la Commission de Délégation de service public seraient donc :

Titulaires

Françoise MESNARD, Présidente
Myriam DEBARGE
Matthieu GUIHO
Jean MOUTARDE
Bernard PRABONNAUD
Yolande DUCOURNAU

Suppléants

Philippe BARRIERE
Jean-Louis BORDESSOULES
Cyril CHAPPET
Médéric DIRAISON
Antoine BORDAS

Grenoblerie 3 - Commission de concession d'aménagement

Membres suppléants : **M. Bernard PRABONNAUD** est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN et **M. Serge HIREL** est proposé pour remplacer M. Michel JARNOUX.

La composition de la Commission de concession d'aménagement de la Grenoblerie 3 serait ainsi arrêtée :

Titulaires

Françoise MESNARD,
en qualité de personne habilitée
Jean-Louis BORDESSOULES
Matthieu GUIHO
Jean MOUTARDE
Gérard SICAUD
Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Suppléants

Jacques CARDET
Cyril CHAPPET
Marylène JAUNEAU
Bernard PRABONNAUD
Serge HIREL

PLU (Plan Local d'Urbanisme) – Commission de révision

M. Serge HIREL est proposé pour remplacer M. Michel JARNOUX.

La composition de la Commission PLU serait ainsi arrêtée :

Jean MOUTARDE
Jean-Louis BORDESSOULES
Gérard SICAUD
Serge HIREL

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20190926-
2019_09_D20-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 30 septembre 2019

Affiché le 30 septembre 2019

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES FACULTATIVES

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

M. Philippe BARRIERE est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Les élus désignés pour siéger au sein du CLSPD seraient donc :

Françoise MESNARD, Maire, Présidente, membre de droit

Philippe BARRIERE

Natacha MICHEL

Marylène JAUNEAU

Gaëlle TANGUY

Nicole YATTOU

Henriette DIADIO-DASYLVA

ORGANISMES EXTÉRIEURS

ANDES (Association Nationale des élus en charge du Sport)

M. Philippe BARRIERE est proposé pour remplacer Monsieur Daniel BARBARIN.

Lycée Professionnel Blaise Pascal

M. Serge HIREL est proposé pour remplacer M. Michel JARNOUX.

Les élus désignés en qualité de titulaires seraient donc :

Gaëlle TANGUY

Serge HIREL

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir adopter l'ensemble des propositions ci-dessus.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, **à l'unanimité des suffrages exprimés (27)**.

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20190926-
2019_09_D20-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 30 septembre 2019
Affiché le 30 septembre 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.